

 TECNOFORM	SYSTÈME DE MANAGEMENT INTÉGRÉ SÉCURITÉ, SANTÉ ET ENVIRONNEMENT	Rév. 2 du 24/01/2018
D52 Politique environnementale		Page 1 sur 3

Referentiel du Systeme de Management de l'environnement

La direction générale de Tecnoform considère que la protection de l'environnement constitue, avant d'être une obligation légale, un devoir moral et un objectif que devraient se donner toutes les organisations.

Ce référentiel a pour but de communiquer les engagements de la direction générale et de définir les principes de référence visant à mettre en place le système de management de l'environnement et ses objectifs d'amélioration.

Tecnoform s'engage :

- à respecter toutes les lois applicables en matière de protection de l'environnement et observer les autres obligations de conformité dans les cas concernés ;
- à diffuser à toutes les directions les responsabilités spécifiques visant à surveiller et appliquer les normes juridiques en matière de protection de l'environnement et des dispositions internes ;
- à faire en sorte que les impacts environnementaux soient progressivement réduits en appliquant, dans la mesure du possible, des normes techniques, des connaissances et des progrès techniques ;
- à faire croître au fur et à mesure une culture proactive pour que les salariés adoptent des comportements et des attitudes sûrs en matière de protection de l'environnement ;
- à définir des objectifs spécifiques d'amélioration continue pour les performances du système de management de l'environnement.

RÉV N°	DATE	DESCRIPTION RÉVISION	ÉLABORATION	CONTRÔLE	APPROBATION
0	21/09/2016	Première émission	Imtech		
1	03/08/2017	Deuxième émission	Di Grazia	Martinelli	Kerkoc
2	24/01/2018	Identification des impacts environnemental significatifs	Di Grazia	Martinelli	Kerkoc

 TECNOFORM	SYSTÈME DE MANAGEMENT INTÉGRÉ SÉCURITÉ, SANTÉ ET ENVIRONNEMENT	Rév. 2 du 24/01/2018
D52 Politique environnementale		Page 2 sur 3

Les principes établis pour la mise en place et l'application du système de management ainsi que des lignes directrices du processus d'amélioration sont les suivants :

- la responsabilité des activités devra être distribuée et attribuée à des organismes ayant le pouvoir organisationnel et décisionnel pour remplir des tâches spécifiques ; le responsable du système de management fera office de coordinateur et collecteur d'informations et sera responsable du bon fonctionnement du système mais pas des opérations spécifiques ;
- le système de management devra être adapté à l'organisation et se concentrer sur les aspects environnementaux les plus importants ;
- le système de management devra limiter autant que possible l'utilisation des documents au format papier en privilégiant la gestion informatisée des données ;
- la formation du personnel dédié aux activités liées à la protection de l'environnement devra être programmée et effectuée en bonne et due forme ;
- tout le personnel opérant sur et pour le site devra être à connaissance de ce référentiel et des informations relatives à la structure et aux objectifs du système de management de l'environnement.

Les impacts environnementaux importants pour Tecnoform ont été identifiés et sur la base des lignes directrices spécifiées ci-après, la Direction prévoit que le système de management soit développé et approprié afin de les contrôler régulièrement.

Consommation énergétique	Compte-rendu énergétique
Consommation de matériaux	Amélioration des cycles de production et optimisation des matériaux

 TECNOFORM®	SYSTÈME DE MANAGEMENT INTÉGRÉ SÉCURITÉ, SANTÉ ET ENVIRONNEMENT	Rév. 2 du 24/01/2018
D52 Politique environnementale		Page 3 sur 3

Consommation d'eau	Amélioration des cycles de production
Émissions dans l'atmosphère	Gestion des autocontrôles
Eaux résiduaires	Gestion des espaces extérieurs
Production des déchets	Amélioration des cycles de production et sélection des fournisseurs
Substances dangereuses	Évaluation préalable de l'utilisation

Date 24/01/2018

Le conseiller délégué SGSA
(Système de management de la
sécurité anti-incendie)

CEO
Ing. Renzo Kerkoc

